Madame, Monsieur,

Pour votre participation au Vide-greniers de l’ASPOM qui aura lieu **le 8 Avril 2018** au Stade du Dorat à Bègles, seules les personnes ayant participé au précédent Vide-greniers (octobre 2017) sous leur nom propre ont la possibilité de s'inscrire par courrier de la Poste (courrier simple).

Elles ne peuvent donc pas prendre un engagement pour une tierce personne, et ne pourront souscrire que pour un maximum de deux (2) emplacements de 5 ml (soit 25 m²).

Pour cela vous devez impérativement nous retourner avant le 1er. Avril 2018 par la Poste :

* le règlement (fichier ci-joint) rempli et signé,
* la copie (recto/verso) de la pièce d’identité,
* un chèque d’un montant de 18 € pour 5ml (ou 36 € pour 2 emplacements maxi de 5m linéaires par pers.),
* un chèque de caution/poubelle de 10 €,
* le reçu d’inscription validé vous sera retourné par mail ; vous devrez le présenter le jour du vide-greniers (NE L’OUBLIEZ PAS !),
* le chèque pour emplacement(s) sera encaissé après le Vide Greniers,
* les personnes souhaitant régler en espèces ne peuvent pas s’inscrire par courrier.

Afin de constituer les dossiers sans bloquer les places disponibles, ces documents devront nous être retournés avant le **1er. Avril 2018**. (Toute inscription reçue par courrier après **cette date** sera refusée).

***Nota 1 :*** *Le fait que vous ayez émis le souhait de participer à notre vide-greniers, lors de l’envoi du premier mail, ne peut en aucune manière servir de "Réservation" et ne vous confère par là même aucune sorte de "priorité".*

 *L’inscription ne sera effective qu’à la réception par l’ASPOM de tous les documents demandés (avant le 1er Avril 2018) à l’adresse suivante :*

**Vide-greniers de l' ASPOM BEGLES HANDBALL**

**Stade du Dorat - Rue Karl Marx - 33130 Bègles**

***Nota 2 :*** *Nous ne pourrons prendre en compte les motifs tels que "j’ai envoyé le dossier, la Poste l’a perdu, ...."*

 *Cette procédure d’inscription est un essai, afin d’éviter aux participants figurant sur notre listing de se déplacer, mais cela impose une gestion rigoureuse, que vous comprendrez.*

*Aucune demande d’inscription d’une personne inconnue à notre listing ne sera validée, même si elle a déjà participé sous un autre nom.*

*Respectueuses salutations.*

 *Pour l'ASPOM BHB,*

 *les Responsables des Vide-greniers.*